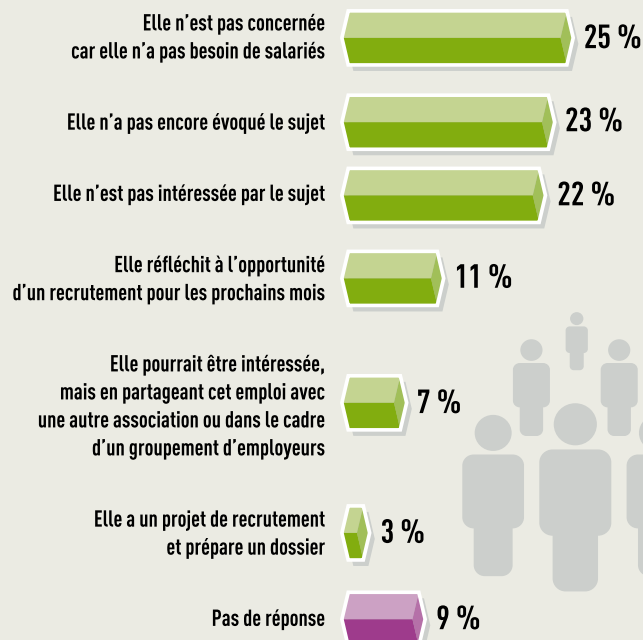


EXCLUSIF Entre 25 000 et 30 000 emplois d'avenir pourraient être créés en 2013 dans ce secteur

LES ASSOCIATIONS AU TRAVAIL

21% DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS ENVISAGENT OU PRÉPARENT UN RECRUTEMENT EN EMPLOI D'AVENIR

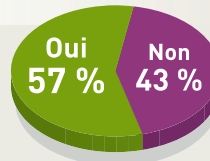
Où en est votre association par rapport aux emplois d'avenir ?



Le moral des associations en 2012 et les perspectives pour 2013

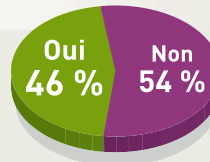
La situation financière de votre association est jugée bonne

(rappel décembre 2011 : 61 % de oui)



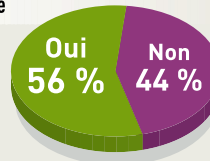
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité) est jugée bonne

(rappel décembre 2011 : 44 % de oui)



La situation future de l'association est pronostiquée bonne

(rappel décembre 2011 : 52 % de oui)



VINCENT VANTIGHEM

« Dans le contexte général, c'est très encourageant », commente l'un des proches conseillers de Michel Sapin au ministère du Travail. Les associations, qui emploient déjà 1,8 million de personnes, pourraient créer entre 25 000 et 30 000 emplois d'avenir dès cette année, selon une étude de l'institut Recherches et Solidarités que *20 Minutes* publie, ce mardi, en exclusivité. Spécialiste du secteur, l'institut a sondé 1 709 responsables associatifs sur leurs intentions de recourir ou non au dispositif des emplois d'avenir mis en place par le gouvernement en novembre 2012. Descendants des emplois-jeunes, ces nouveaux contrats – dont le salaire est subventionné à 75 % par l'Etat – doivent « permettre de réinsérer des jeunes peu ou pas qualifiés ». L'objectif de l'Etat est d'en créer 100 000 dès cette année.

Quid de la pérennisation

D'après l'étude, 21 % des responsables associatifs se montrent « engagés » ou « intéressés » par la démarche. Mieux, 3 % d'entre eux assurent qu'ils sont déjà en train de « préparer un dossier » de recrutement. « Les structures qui œuvrent dans le secteur sanitaire et social

sont les plus motivées, détaille Jacques Malet, président de Recherches et Solidarités. En pleine crise, ce n'est pas surprenant. Maintenant, j'espère qu'elles iront au bout de la démarche... » Car si l'enquête révèle les bonnes intentions du tissu associatif, elle n'en cache pas pour autant ses inquiétudes. Les responsables déjà engagés dans le dispositif sont ainsi 71 % à se poser des questions sur la « pérennisation des emplois » à l'issue des trois ans de contrat. « On ne pourra pas dire à un jeune qu'il est super mais qu'on ne peut pas le garder faute de moyens financiers, met en garde Nadia Bellaoui, présidente de la Conférence permanente des coordinations associatives. Il

faut anticiper sur la formation. » Le gouvernement a saisi l'enjeu. « Le dispositif a été mis en place un peu dans l'urgence, confie un conseiller de Michel Sapin. Nous allons accélérer sur le volet formation. » En deux mois, 4 000 emplois d'avenir ont déjà été signés. ■

■ MÉTHODOLOGIE

Les experts de Recherches et Solidarités ont sondé 1 709 responsables associatifs du 4 au 18 décembre 2012. Les résultats ont été traités selon la méthode des quotas. Une nouvelle enquête est prévue en mai.

Des structures « optimistes » quant à l'avenir à 56 %

C'est l'histoire du verre à moitié plein et à moitié vide. Si les responsables associatifs interrogés par Recherches et Solidarités sont moins nombreux à se féliciter de la situation financière de leur structure (57 % contre 61 % en décembre 2011), ils gardent tout de même le moral. Ainsi, 56 % des sondés sont optimistes quand on les interroge sur le futur de leur structure alors qu'ils n'étaient que 52 % il y a un an. « Elles ont

moins peur vis-à-vis de l'avenir, réagit Nadia Bellaoui, présidente de la Conférence permanente des coordinations associatives. Elles sont une réponse à la crise que traverse le pays. »

Elles se sentent utiles

C'est même l'une des raisons de leur optimisme, selon Jacques Malet. « Dans le contexte actuel, les associations se sentent encore plus responsables ou

Le dispositif a remis en selle Pierre-Antoine

Le premier « truc » que Pierre-Antoine Lachèze retient des emplois d'avenir, c'est qu'il touche désormais « un salaire fixe tous les mois ». Sans diplôme, ce passionné de cheval avait bien tenté de vivre de sa passion grâce au statut d'auto-entrepreneur, mais « c'était très difficile ». Quand le dispositif des emplois d'avenir a été lancé, l'association les Ecuries du Parc à Freigné (Maine-et-Loire) a décidé de l'embaucher. « Sans l'aide financière du gouvernement, on n'aurait jamais pu se permettre ça, lâche Florence Rousseau, cofondatrice de la structure. C'est un projet qu'on avait depuis des années. Maintenant, c'est devenu une réalité. »

Une chance de formation

Chargé d'entraîner les chevaux pour les compétitions de horse-ball [sport collectif équestre dont l'objectif est de marquer des buts avec une balle munie de sangles], Pierre-Antoine savoure sa chance. « Ça sécurise les choses pour moi. Mon niveau de vie est plus stable. Et puis, je vais pouvoir suivre une formation. » Inscrite dans le dispositif des emplois d'avenir, la formation est en effet obligatoire. Pierre-Antoine devrait en profiter pour passer son moniteur d'équitation, histoire d'ajouter une corde à son arc. En attendant, Florence Rousseau est satisfaite. « Tout se passe bien. La meilleure preuve ? L'équipe de horse-ball est en tête de sa division ! » ■ **v.v.**

v.v.